

SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION Département du Haut-Rhin

Recherche :

La présente consultation a pour objet la conclusion d'une convention d'occupation du domaine public permettant l'exploitation d'une activité de restauration mobile, sur le parvis de la piscine couverte située à Village-Neuf (68128), équipement de bain géré par Saint-Louis Agglomération.

L'occupation sera autorisée à compter de la date d'ouverture de la piscine couverte prévue du lundi 8 septembre 2025 au samedi 30 mai 2026 inclus.

Date limite de réception des candidatures :

Jeudi 14 août 2025 à 12h00.

Critères de sélection des candidats :

Capacités techniques et professionnelles.

Critères de choix de l'exploitant :

- Valeur technique appréciée notamment sur la mission à accomplir, les moyens utilisés pour assurer cette mission, et la disponibilité de l'exploitant durant la période d'ouverture de l'équipement de bain : 50%
- Offre diversifiée, qualité des produits alimentaires et boissons ainsi que l'expérience en restauration rapide : 50%

Le dossier de consultation est remis gratuitement à chaque candidat après demande écrite (courrier, mail) à :

Saint-Louis Agglomération
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 SAINT-LOUIS Cedex
Téléphone : 03.89.70.85.30
Email : juridique@agglo-saint-louis.fr